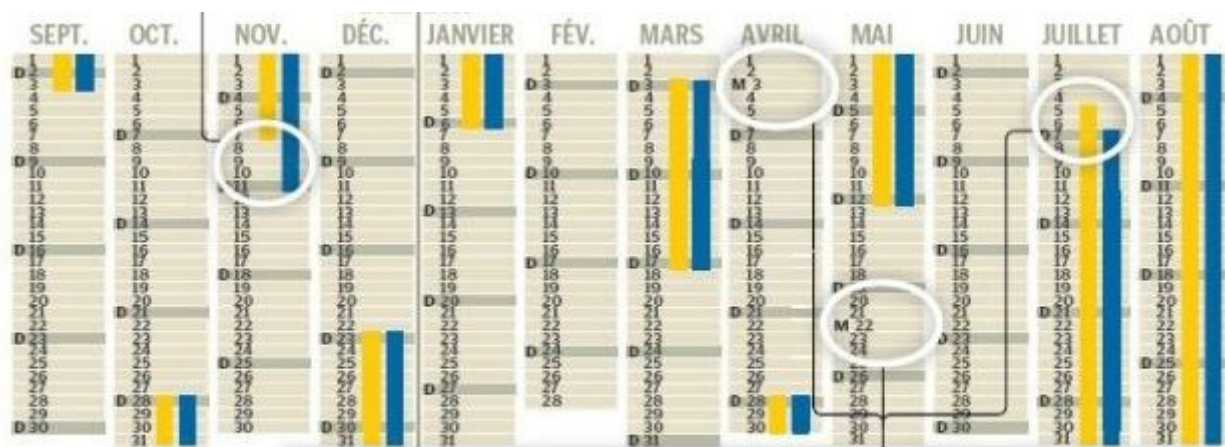


Nouveau calendrier des vacances scolaires 2013 : explications



Pour compenser l'allongement des vacances de la Toussaint, un jour sera rattrapé soit le 3 avril, soit le 22 mai et les vacances d'été ne débuteront que le 6 juillet après les cours.

Source : Education nationale

C'est décidé, le calendrier scolaire va changer ! A la suite du vote exprimé par le Conseil supérieur de l'éducation ce jeudi 28 juin, le ministre de l'Education Nationale a opté pour une modification du calendrier scolaire 2012 - 2013. Une modification qui a pour objectif de permettre aux élèves d'avoir une véritable période de repos pendant le premier trimestre.

Des vacances de la Toussaint rallongées

Tous les parents le constatent : le 1er trimestre est très long pour nos enfants.

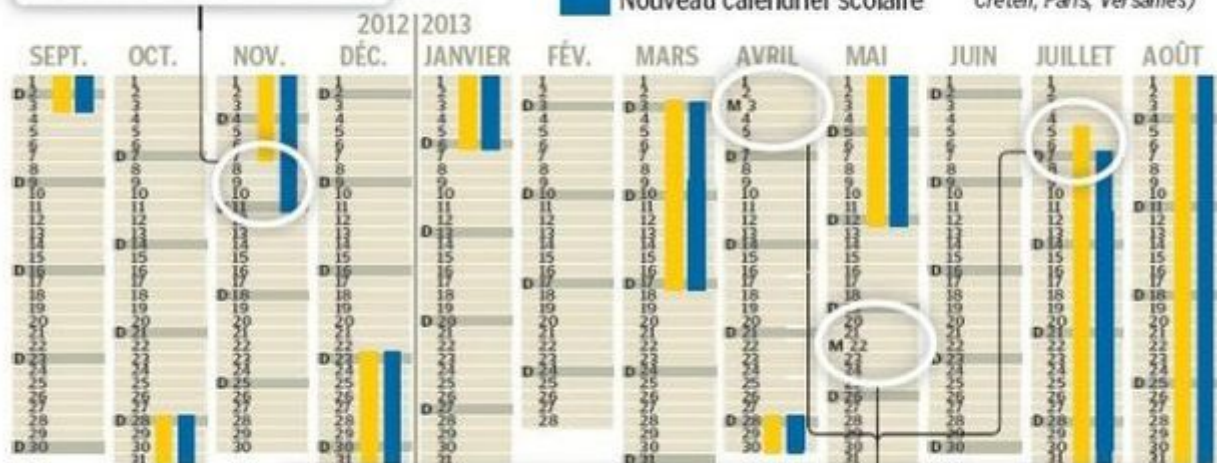
De plus, depuis longtemps la durée des vacances de la Toussaint était contestée : pas vraiment deux semaines, difficile de partir, difficile à organiser.

Les prochaines vacances de la Toussaint pour l'année scolaire 2012-2013 débuteront donc le samedi 27 octobre et se termineront le lundi 12 novembre au matin.

Les vacances de la Toussaint dureront désormais deux semaines.

■ Ancien calendrier scolaire
■ Nouveau calendrier scolaire

Pour la zone C (Bordeaux, Créteil, Paris, Versailles)



Pour compenser l'allongement des vacances de la Toussaint, un jour sera rattrapé soit le 3 avril, soit le 22 mai et les vacances d'été ne débuteront que le 6 juillet après les cours.

Source : Education nationale

Des jours supplémentaires de repos rattrapés

Toutefois, à l'heure où l'on parle rythmes scolaires et programmes qui ont du mal à entrer dans le nombre de jours d'enseignement prévus, ces 3 jours supplémentaires de repos seront compensés par d'autres jours travaillés :

La première journée de rattrapage aura lieu au mois d'avril ou au mois de mai. Le choix de la date est laissé aux recteurs qui devront choisir pour l'année 2013 entre le mercredi 3 avril ou le mercredi 22 mai.

Pour ne pas trop pénaliser les élèves et enseignants en alourdissant leur semaine de travail, ces deux journées sont choisies dans des semaines comportant un jour férié.

Les deux journées restantes seront amputées des vacances d'été. Pour 2013, ces dernières commenceront le 6 juillet, au lieu du 4.

Source visuel : Education Nationale/Le Parisien